

# Compte Rendu du Conseil d'Administration

Du jeudi 6 novembre 2025

Présences : 16 personnes présentes.

Quorum : Le quorum est atteint (12).

Ouverture de la séance : 18 h 00.

Arrivée de Mme KDAIRE à 18 h 10.

---

## 1. Organisation de la séance

- **Tour de table** pour la présentation des membres du CA.
- **Désignation de la secrétaire de séance** : Mme Aydin.
- **Modification de l'ordre du jour.**

## 2. Ordre du jour

1. Approbation du **compte rendu** du Conseil d'administration du 29 septembre.
2. Vote du règlement intérieur du C.A. pour 2025-2026.
3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
4. Bilan de la rentrée.
5. Délégation de signature.
6. Installation du Conseil de discipline.
7. Installation des commissions : **Conseil pédagogique, Commission éducative, Conseil École-Collège, CESCE, CVC, CHS.**
8. Vote concernant l'autorisation donnée au chef d'établissement **de** signer les contrats et conventions.
9. Vote concernant l'autorisation donnée au chef d'établissement **de** recruter les Assistants d'Éducation et les AESH (contrats de droit privé et public).
10. Vote autorisant le chef d'établissement à accepter les dons du FSE et d'organismes divers.
11. Vote autorisant l'agent comptable à encaisser les dons du FSE et d'organismes divers.
12. Vote de la convention de groupement d'agents comptables.
13. Organisation des permanences des petites vacances.
14. Sécurité (Exercice attentat-intrusion, exercice d'évacuation).
15. Projets pédagogiques pour 2025-2026.
16. Lutte contre le harcèlement.
17. Contrats-conventions.
18. Questions diverses.

### **3. Déroulement de la séance et votes**

#### **1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 29 septembre 2025**

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			16

#### **2. Vote du règlement intérieur du conseil d'administration (2025-2026)**

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			16

### **3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu en ligne durant la semaine du 6 au 10 octobre 2025.

Le taux de participation s'est élevé à 14,7 % (100 suffrages exprimés – 0 bulletin nul ou blanc – pour un total de 678 inscrits). La Liste L.U.I a obtenu la totalité des sièges.

### **4. Bilan de la rentrée 2025**

#### **4.1 Effectifs :**

- 16 classes avec 405 élèves à ce jour.
- 1 UPE2A et une ULIS TFA.
- **Troisième** : 86 élèves (4 classes).
- **Quatrième** : 93 élèves (4 classes).
- **Cinquième** : 100 élèves (4 classes).
- **Sixième** : 109 élèves (4 classes).
- **UPE2A** : 17 élèves.
- **ULIS** : 13 élèves.

#### **4.2 Session 2025 DNB/CFG :**

- **Taux de réussite DNB : 78,8 %** (78 admis sur 99 présents).
- **Taux de mention : 59,7 % :**
  - Mention Assez Bien : 15,2 % (15).
  - Mention Bien : 19,2 % (19).
  - Mention Très Bien : 20,2 % (20).
  - Très Bien avec Félicitations du jury : 5,1 % (5).
- **CFG : 16 reçus (88,8 %)**. Deux élèves ne se sont pas présentés.

#### **4.3 Affectation post-troisième :**

- **73 %** des élèves affectés en Seconde générale et technologique.
- **27 %** des élèves affectés en seconde professionnelle et CAP
- Trois élèves n'avaient pas été affectés au 1er septembre 2025 ; l'un d'entre eux l'a été au second tour début septembre.

#### **5. Délégations de signature**

Délégations de signature à Madame TALL et Madame EDMOND-MARIETTE (conseil de classe).

Arrivée de madame Kdaire. Nombre de votants 17.

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

#### **6. Installation du Conseil de Discipline**

Le Conseil de discipline compte 14 membres, dont 10 élus par vote. Il est composé de l'équipe de direction élargie (membres de droit), de 4 représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation, d'un représentant élu des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de services sociaux et de santé, et de 2 représentants élus des élèves.

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme GERBAUD	Mme BERBERKAT
Mme AOUNIT	Mme NGANKO HEMBE
Mme SAB	Mme KDAIRE
Mme OLIVIER	Mme FRUCHARD
Mme PETITCOLIN	M.NEVEU
M.MOLDERS	Mme BENONY
Mme TESSIER	Mme DEY
Mme ESCUER	Mme AYDIN
Mme ZERGUINE	M.EL MOUTA
Mme BARRY	Mme GOMES FERNANDES

#### **7. Installation des différentes commissions (Rappel des rôles et membres)**

**Commission éducative** : La fonction de la commission éducative est d'examiner avec sa famille la situation d'un élève qui ne respecte pas ses obligations scolaires ou qui a un comportement inadapté afin de proposer des mesures éducatives.

Elle est composée :

De représentants de l'équipe de direction assistés de la conseillère principale d'éducation, des membres de l'équipe médico-sociale de l'établissement (psychologue de l'Education Nationale, assistante sociale et infirmière scolaire),

De deux représentants du personnel enseignant

De deux représentants de parents d'élèves

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Professeur(e) Principal(e)	Autre Professeur(e) de la classe
M.STAM	Mme KDAIRE

**Comité d'Education à la Santé, la Citoyenneté et à l'environnement (CESCE) :**

C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté au développement durable et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

Elle est composée :

De 4 représentants de la direction élargie ainsi que de l'infirmière scolaire.

De 3 représentants des personnels enseignants

D'1 ou 2 représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers, des services sociaux et de santé

D'1 représentant des parents d'élèves

De 8 représentants des élèves

D'1 représentants des collectivités de rattachement (commune et conseil départemental)

D'autres membres peuvent y être associés en fonction des partenaires de l'année

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M.MOLDERS	Mme FRUCHARD
Mme N'KEDI	Mme BENONY
Mme MARIE	Mme STAM

**Commission Hygiène et Sécurité (CHS):**

Le rôle de la CHS est de promouvoir la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels, de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement.

Elle est composée :

De l'équipe de direction élargie

De 2 représentants des personnels enseignants

De 2 représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers, des services sociaux et de santé

De 2 représentants des parents d'élèves

De 2 représentants d'élèves

De représentants des collectivités de rattachement (commune et conseil départemental

De personnels qualifiés (l'inspecteur Hygiène et Sécurité de l'établissement, l'inspecteur du travail du département, du représentant des autorités académiques en matière de santé, des membres de CHSCT d'entreprises partenaires de l'établissement)

Des experts : M Chatry, Mme Platof (infirmière scolaire)

#### **Conseil de Vie Collégienne (CVC) :**

Le conseil de la vie collégienne (CVC) est une instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur collège. Des échanges destinés à améliorer le fonctionnement de l'établissement et les conditions de vie des élèves y sont organisés.

Il est composé :

De 3 représentants de l'administration

De 3 représentants des personnels enseignants

D'1 représentant des personnels administratifs, techniques, ouvriers, des services sociaux et de santé

D'1 représentant des parents d'élèves

De 8 représentants des élèves

#### **Conseil Pédagogique :**

Le conseil pédagogique est une instance de concertation qui permet la coordination des enseignements et des activités scolaires comme par exemple les dispositifs d'aide, la notation et l'évaluation, les expérimentations...

Sa composition :

Ce conseil, présidé par le chef d'établissement, réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation.

#### **Conseil école/collège :**

Le conseil école-collège contribue à **améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège.**

#### **Sa composition :**

- Le principal du collège ou son adjoint
- L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré ou son représentant
- Des personnels désignés par le principal du collège sur proposition du conseil pédagogique du collège
- Des membres du conseil des maîtres de chacune des écoles du secteur de recrutement du collège

### **Commission numérique**

Les missions de la commission numérique d'établissement se regroupent en trois volets : usages du numérique, équipement, besoins en formation.

Elle est composée de représentants de l'équipe de direction et de 3 représentants de personnels enseignants.

### **8. Vote concernant l'autorisation donnée au chef d'établissement de signer des contrats et des conventions**

Autorise le chef d'établissement à signer les contrats et les conventions sans convoquer systématiquement le Conseil d'administration.

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

### **9. Vote concernant l'autorisation au chef d'établissement de recruter les Assistants d'Éducation et les AESH (contrats de droit privé et public)**

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

### **10. Vote concernant l'autorisation au chef d'établissement d'accepter les dons du FSE et d'organismes divers**

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

### **11. Vote autorisant l'Agent comptable à encaisser les dons du FSE et d'organismes divers**

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

### **12. Vote de la convention de groupement d'agents comptables**

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

### 13. Organisation des permanences durant les petites vacances 2025-2026

Voir tableau joint.

### 14. Sécurité (Exercice attentat-intrusion, exercice d'évacuation)

- **Le premier PPMS** a eu lieu le 14 octobre à 9 h 30 : 4 min 30 s pour recueillir toutes les informations nécessaires pour la cellule de crise.
- **Le premier exercice d'évacuation** a eu lieu le 12 septembre à 9 h 55 : bilan positif, moins de 5 minutes pour évacuer les bâtiments en bon ordre, effectifs communiqués très rapidement par les équipes.
- Bilan satisfaisant pour les deux exercices. Il est important de maintenir cette rigueur pour les prochains exercices.

### 15. Projets pédagogiques - clubs

- **Projets pédagogiques** : Présentation de plusieurs projets de l'établissement par les équipes présentes au CA. :

#### Monsieur Choulet présente quelques projets

Le projet de « collège engagé »,

Le projet de labellisation de territoire E3D initié avec les directions des écoles du secteur,

Le forum santé organisé par la commune qui se tiendra le 2 décembre avec de nombreux partenaires.

**Madame Hapdey** présente la sortie organisée avec le théâtre de La Marge "Elles ont marché sur la Lune" et le projet WebRadio.

**Monsieur Neveu** évoque l'A.S., dresse un bilan très positif du cross de district, parle du projet Talents en scène qui sera coordonné par Madame Jousse.

**Monsieur Molders** communiquera de nombreuses informations aux élèves via l'écran du hall qu'il a lui-même réparé. Il présente par ailleurs son fonctionnement de classe innovant qui traverse tous les niveaux de classe « les familles de la technologie » et le projet Club Cinéma qu'il rejoint cette année.

**Madame Edmond-Mariette** présente les projets du CVC et notamment la transformation de pause méridienne avec le projet « La Pause positive ».

**Madame Zerguine**, élève de 3<sup>ème</sup> présente le projet de sa classe initié avec monsieur Jebril : « la classe engagée-mémoire ».

**Madame Barry**, élève de 4<sup>ème</sup>2 et madame Delmon présentent le projet de classe qu'elles ont initié avec madame Delmon : une sortie pédagogique à Paris entièrement organisée par les élèves.

- **Clubs (le midi) et interventions :**
  - Lundi : Potagéo-Cocotte thérapie, Création de jeux de société, Théâtre.
  - Mardi : Intervention Espace Jeunesse, Club robotique.
  - Jeudi : Parcours citoyen-éco-délégués, Espace Prévention, Webradio.
  - Vendredi : Chorale, Cinéma, Service Prévention.

## 16. Lutte contre le harcèlement

- Journée du 6 novembre.

Fidèle à sa tradition, le collège a participé à cette journée de mobilisation nationale. Monsieur Choulet et Madame Edmond Mariette en présentent les éléments principales actions.

Pour tous	Questionnaire national
<b>Classes de sixièmes</b>	CM2 de l'école Jules Ferry et L'EAU VIVE Travail en commun sur le harcèlement (réalisation d'un scénario et d'un roman photo ou d'une BD sur les thèmes imposés). Visite du collège
<b>Classes de cinquièmes</b>	1 heure de sensibilisation en classe.
<b>Classes de quatrièmes</b>	Visite du forum NAH organisé par la ville de Lieusaint et Luc-Henri Degny. Visite couplée avec les 4 <sup>ème</sup> du collège Pyramide.
<b>Classes de troisièmes</b>	Sensibilisation en classe.
<b>Classe HERMES</b>	2 heures de sensibilisation en classe
<b>Les éco-délégués et délégués 5<sup>ème</sup> et 3ème</b>	Théâtre forum
<b>Evènements qui ont déjà eu lieu</b>	Ateliers Ethyl'Health et représentation théâtrale autour des addictions et du cyberharcèlement pour les 6 <sup>ème</sup> 2 et 6 <sup>ème</sup> 4 (organisation par le Grand Paris Sud)  Tournage d'un CLIP au collège sur le respect de la différence et la langue des signes « DACTYLOGIE » pour les élèves d4ULIs (organisation par le SESSAD)

Monsieur Choulet remercie l'ensemble des équipes pour leur mobilisation aujourd'hui et la commune de Lieusaint qui a organisé le forum contre le harcèlement à destination des quatrièmes des collèges de la commune ainsi que l'intervention de la compagnie de théâtre à destination de nos élèves engagés.

## 17. Contrats et conventions

- **Séjour Théâtre à Bois-Le-Roi** pour le club théâtre : participation maximale par famille de **52 euros** (hors transport).

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

- **Renouvellement de contrat** pour le lave-vaisselle de la cuisine : **1 026,28 euros** pour 2025-2026.

VOTE	Contre	Abstention	Pour
Résultat			17

## 18. Questions diverses

### Questions de Madame DELMON :

- Quelle était la somme totale destinée à l'achat des manuels en 2025 ?
- Sur cette somme, combien a été dépensé, et pour quel(s) manuel(s) ?
- Le reliquat de cette somme sera-t-il encore disponible en 2026 ?

### Réponses de Madame TALL, Secrétaire Générale :

1. Il n'y a pas de crédits fléchés pour les manuels scolaires. L'enveloppe appelée "**gratuité**" regroupe : droits de reprographie, carnets de correspondance, manuels scolaires, ouvrages numériques, financement des frais de stages, financement des sorties scolaires obligatoires. **4 192 €** ont été crédités au titre de la gratuité le 10 juillet 2025.
2. Des manuels de latin et de mathématiques ont été achetés, pour un total de **3 833 €**.
3. Oui, les sommes restantes sont disponibles pour 2026. Les crédits ne sont pas **écrêtés** pour les années suivantes.

Fin de la séance : 19 h 15.

Secrétaire de séance	Président du Conseil d'administration
Mme Aydin	Monsieur Yannick CHOULET
	



## REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025/2026

**PREAMBULE :** Le conseil d'administration tient ses séances dans le respect des textes en vigueur : Déclaration universelle des droits de l'homme, Préambule de la Constitution de 1958, décret de 1985 modifié en 2005. Il est garant du respect des valeurs de la République. En conséquence, il réfute toute idée ou manifestation d'inégalité entre les humains, toute idée de prosélytisme politique ou religieux. Au delà de ses compétences juridiques, le Conseil d'Administration est un lieu privilégié de dialogue et d'échange de points de vue. Le chef d'établissement, président du conseil d'administration, dirige les débats tout en favorisant l'expression de ses membres.

**Article 1 :** La règle du quorum (présence de la majorité de ses membres) se vérifie à l'ouverture de la séance.

**Article 2 :** L'ordre du jour est adopté en début de séance en s'appuyant sur le projet envoyé avec la convocation. Toute question diverse doit être posée 48 heures avant la séance par écrit auprès du chef d'établissement sauf cas d'urgence.

**Article 3 :** Le Conseil d'Administration ne se tient pas en séance publique ; le Président peut inviter des personnes au titre de leur qualité ou de l'éclairage qu'elles pourraient apporter aux débats.

**Article 4 :** La durée des séances ne doit pas dépasser deux heures et demie ; si à cette échéance, l'ordre du jour n'est pas épousé, il est demandé une prolongation d'une demi heure qui peut être refusée par la majorité des membres.

**Article 5 :** La prise de parole durant les séances est gérée par le président.

**Article 6 :** Les votes en Conseil d'Administration sont personnels ; si un des membres le demande, le vote se déroule à bulletins secrets. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

**Article 7 :** Des documents susceptibles d'éclairer les débats peuvent être distribués durant la séance avec l'autorisation du président. Dans la mesure du possible, les documents sont joints à la convocation.

**Article 8 :** Un procès verbal est établi à l'issue de chaque séance ; il émane, par tirage au sort et successivement, de chacune des catégories élues.

**Article 9 :** Publication : le procès verbal en son entier (les actes votés et le compte rendu de la séance intégrant les vœux débattus et votés) est transmis aux membres du CA et aux autorités de tutelle : il est approuvé lors de la séance suivante. Le procès verbal en son entier est affiché dans l'établissement dans les lieux accessibles aux personnels, aux élèves et aux parents d'élèves.

**Article 10 :** Tous les membres du Conseil d'Administration sont tenus à l'obligation de discrétion.

Voté, le règlement intérieur du Conseil d'Administration s'applique à tous.

**Organisation du service des vacances scolaires 2025-2026**

NOM de l'EPLE	LIEUSAINT CLG Saint Louis 0772128V								
Coordonnées précises du Chef d'Etablissement (ou de son adjoint) durant les congés scolaires		VACANCES AUTOMNE (sam 18/10 au lun 03/11/25)			VACANCES FIN D'ANNEE (sam 20/12/25 au lun 05/01/26)				
Nom, Prénom, adresse, téléphone de permanence	Date d' <u>ouverture</u> de l'établissement au public	Nom et qualité de la personne de permanence	Ses <u>coordonnées</u> téléphoniques	Date de <u>fermeture</u> de l'établissement	Date d' <u>ouverture</u> de l'établissement au public	Nom et qualité de la personne de permanence	Ses <u>coordonnée</u> s téléphoniqu es	Date de <u>fermeture</u> de l'établissement	
Yannick Choulet / 124 mail des Pépinières / 77127 Lieusaint 06 64 92 63 94 / 01 64 88 53 47	20 et 21 octobre 2025	Yannick CHOULET Principal	06 64 92 63 94	22-oct-25					

VACANCES HIVER (sam 21/02 au 09/03/26)			VACANCES PRINTEMPS (sam 18/04 au 04/05/26)			VACANCES ÉTÉ (sam 04/07/26)			
Date d'ouverture de l'établissement au public	Nom et qualité de la personne de permanence	Ses coordonnées téléphoniques	Date de fermeture de l'établissement au public	Nom et qualité de la personne de permanence	Ses coordonnées téléphoniques	Date de fermeture de l'établissement au public	Nom et qualité de la personne de permanence	Ses coordonnées téléphoniques	
23 et 24 février 2025	TALL Fatou SG	07 64 73 22 17	25-févr-25	20 et 21 avril 2025	Yannick CHOULET Principal	22-avr-25	6 au 10 juillet 2025	M. CHOULET Principal Mme TALL SG	06 64 92 63 94 /07 64 73 22 17 13-juil-25